

Visite scolaire dans un mémorial : d'un fait historique mis en exposition à des contenus d'apprentissages

Abstract

This paper is part of some educational research that takes as its object school visit situations in the Memorial Internment and Deportation of Royallieu-Compiègne. Several aspects have already been the subject of analysis in other publications: the status of the actors involved, as well as the identification of learning contents. This text continues the discussion by studying how the historical fact is put on display in the Memorial and presented by the teaching intervener, all contributing to construct learning contents for students.

Une version longue de cet article est disponible sur : www.alphil.com

Introduction

À partir de ce qui est advenu durant la période 1940-1944, le Mémorial de Royallieu-Compiègne, en France, donne à voir des faits concernant la détention et la déportation de personnes arrêtées, pour des motifs différents, par l'occupant nazi. Ce Mémorial a été ouvert sur les lieux mêmes du camp allemand d'internement et de déportation, ce qui lui confère la particularité d'être en soi un espace mémoriel. De par les faits sensibles de l'histoire que met en scène ce Mémorial, y sont conjointement convoquées histoire, mémoire et émotion. Dès lors, une situation de visite scolaire dans cet espace muséal interpelle, entre autres parce qu'elle bouscule de nombreux paramètres traditionnellement associés à des situations d'enseignement et d'apprentissage : le lieu, le mode de transmission, le statut des acteurs et les contenus.

Après une étude didactique de visite scolaire dans ce Mémorial qui avait permis d'esquisser des hypothèses à propos du statut des différents acteurs/sujets de la visite et une analyse des contenus d'apprentissage potentiels, la réflexion est poursuivie dans ce texte par l'étude d'un autre aspect, à savoir le cheminement qui va du fait historique à sa mise en exposition dans le Mémorial, en considérant également la présentation proposée par l'intervenante pédagogique. Ce cheminement montre des choix, des mises en forme et des représentations du fait historique à partir desquels des contenus d'apprentissage sont rendus possibles pour les élèves en situation de visite scolaire. Partant de là, il est intéressant de se pencher plus spécifiquement sur les constructions et reconstructions successives visant à représenter le fait historique concerné. Dans ce but, l'analyse commence par l'identification du fait historique, puis fait le lien avec

sa présentation dans le Mémorial, jusqu'à la mise en discours par l'intervenante du Mémorial dans le cadre d'une visite scolaire. Les enjeux didactiques restent prégnants, en ce que l'analyse proposée est guidée par cette perspective de contenus d'apprentissage pour des élèves, ce qui renvoie aussi à des enjeux éducatifs.

Quel fait historique ?

La présentation du fait historique¹ exposé dans le Mémorial n'a aucunement pour visée de développer une étude historique ou de contribuer à son historiographie, mais plutôt de poser le point de départ du cheminement envisagé dans une perspective didactique de visite scolaire.

À partir de septembre 1940, la caserne de Royallieu (construite en 1913) est réquisitionnée par l'armée allemande. Elle devient le Fronstalag 170, placé sous l'autorité allemande, et reçoit des prisonniers de guerre français et britanniques. Le Fronstalag est un camp de transit avant l'envoi des prisonniers vers les stalags. Cette fonction évoluera, jusqu'à ce que, dans le même lieu, le 22 juin 1941 soit officiellement ouvert le Fronstalag 122, désigné comme camp de concentration permanent pour éléments ennemis actifs. Ce camp est le seul installé sur le sol français qui se trouve dès son origine sous la tutelle directe de l'occupant. Il est avant tout un lieu d'internement de civils, en majorité politiques, dont la gestion et la surveillance sont assurées par l'administration militaire allemande, la Wehrmacht.

Le 30 décembre 1941, le camp de Royallieu est qualifié de camp de détention de police allemand, permettant d'y interner des personnes à titre préventif ou en vue de représailles, ce qui est en lien avec l'inflexion de la politique du MBF, commandement militaire allemand en France. Les prisonniers du camp de Compiègne sont essentiellement des prisonniers politiques et des résistants,

¹ Cette présentation est construite à partir des contributions de l'ouvrage *Le camp de Royallieu. De l'histoire au Mémorial*, édité en 2008, sous la direction de Christian Delage, à l'occasion de l'ouverture du Mémorial.

communistes et juifs, et le camp est un maillon de la mise en œuvre de la politique de répression de l'occupant allemand. Les internés sont tous en transit, en provenance de l'ensemble des prisons de France et à destination des camps nazis. Le 10 février 1942, un décret officialise la création du camp des Juifs à l'intérieur même du camp de Compiègne.

Entre mars 1942 et août 1944, vingt-huit convois déportent 39 559 personnes de Compiègne vers les camps nazis. Le dernier convoi part le 17 août 1944 à destination de Buchenwald, déportant 1 246 personnes. Le camp est officiellement fermé le 1^{er} septembre 1944.

De 1941 à 1944, le camp est passé d'une fonction de lieu de détention à lieu « fournisseur d'otages » puis à « camp de rassemblement de personnes déportables »². Il faut souligner que ce camp donne à voir les moyens et les effets de la politique de répression de l'occupant nazi, en illustrant le passage d'une politique de répression à une « politique de déportation impliquant la France dans la "Solution finale" »³.

Les choix de la (re)présentation du fait historique dans le Mémorial

Le fait historique est exposé dans le Mémorial par une mise en récit et une mise en scène permettant et servant un parcours que le visiteur emprunte. Christian Delage (responsable scientifique du parcours) souligne la nécessité, lors de la création du parcours de visite, d'« ajuster le discours historique aux exigences conjointes des contenus scientifiques et de la forme scénographique »⁴.

Le choix scénographique croise mémoire et histoire dans un parcours historique émaillé de témoignages

² HUSSER Beate, « Les internés politiques au camp de Royallieu », in *De l'histoire au Mémorial*, Compiègne : Édition Mémorial de l'internement et de la déportation, 2008, p. 159-167.

³ DELAGE Christian, « L'écriture du parcours historique, dans *Le camp de Royallieu (1941-1944)* », in *De l'histoire au Mémorial*, Compiègne : Édition Mémorial de l'internement et de la déportation, 2008, p. 12-15.

⁴ DELAGE Christian, « L'écriture... », p. 13.

La frise est le fil conducteur

Elle a été mise en forme avec l'historien pour définir les partis pris au plus proche du propos historique.

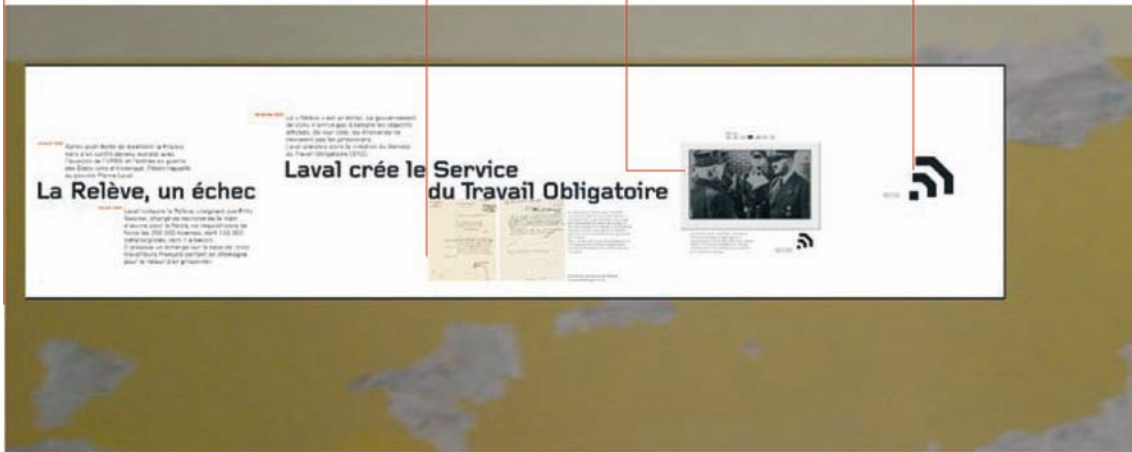
Les blocs de sens formés par un titre, des textes et des notes s'imbriquent les uns avec les autres, traduisant l'enchaînement des événements et les relations de causes à effets.

Les documents d'archives fac-similés sont des pièces à conviction qui se juxtaposent aux textes qu'ils étayent.

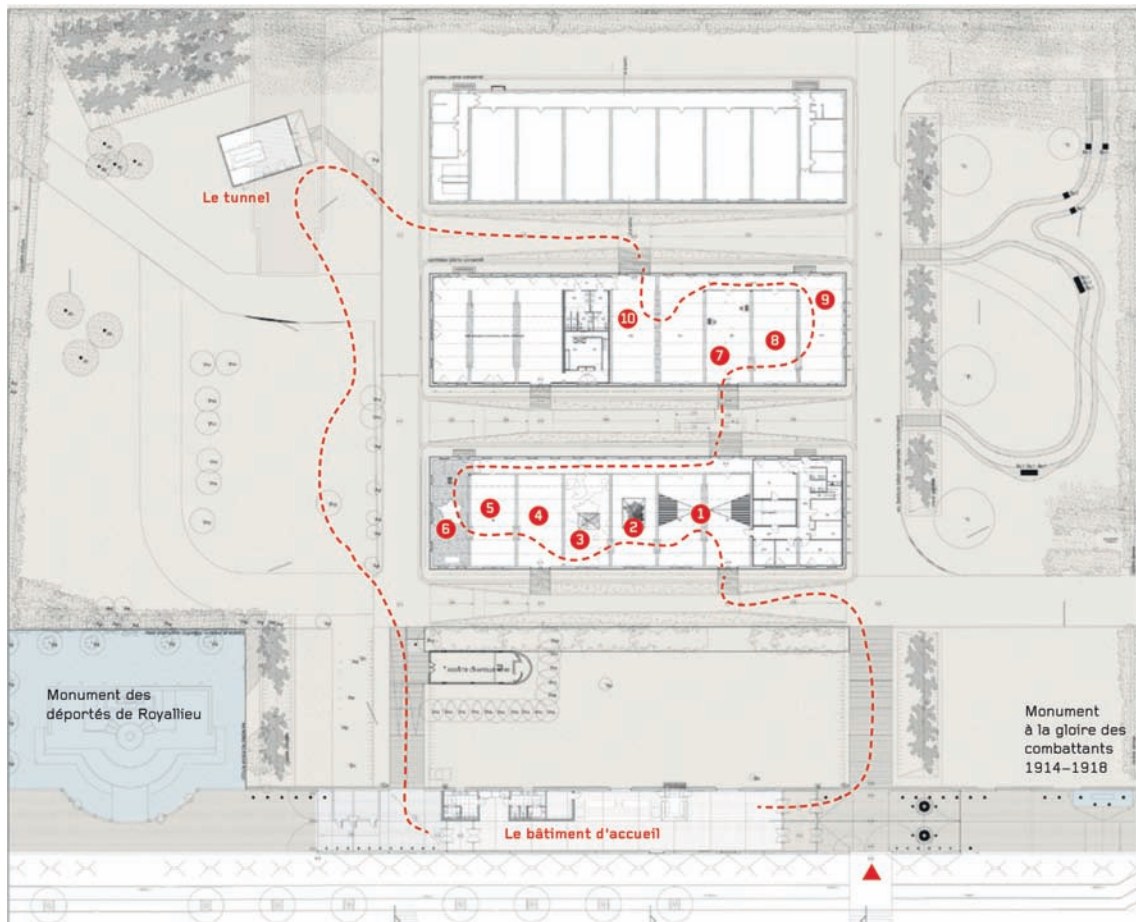
L'histoire est nourrie par les **documents** reproduits sur la toile.

Les **films** inscrits dans le propos historique sont diffusés sur des écrans LCD intégrés à la frise.

Au même titre que les documents reproduits, des **témoignages sonores** viennent étayer le propos historique.



Organisation et forme de la frise qui jalonne le parcours de visite du Mémorial



Plan du parcours de visite, avec le passage dans les dix salles

constituant des « chemins de mémoire », pour reprendre l'expression des concepteurs du lieu. Le parcours historique se nourrit du travail des historiens et replace l'histoire du camp dans son contexte, pour aider à comprendre ; il se développe sur une frise qui court sur les murs des salles. Les chemins (« individuels et sensibles ») de mémoire, eux, sont constitués de récits, multiformes et à plusieurs voix, de témoins qui racontent leur passage à Royallieu. Ces récits enregistrés parsèment le parcours et ils tournent en boucle ; ainsi, le visiteur les entend obligatoirement et n'a pas à agir pour les faire commencer ou les arrêter.

Le parcours est mis en forme dans dix salles successives, et établit une forme de parallèle avec le parcours d'un prisonnier-interné : l'avant camp d'internement qui explique le contexte historique ; la période du camp de Compiègne, avec l'internement et la vie quotidienne dans le camp ; l'après-camp de Compiègne, avec le transport dans les trains de déportation puis l'internement, le travail forcé et la mort dans les camps nazis. Cinq salles évoquent l'avant-camp d'internement en présentant de façon croisée contextualisation historique et histoire locale. Trois salles concernent l'internement et la vie quotidienne dans le camp, avec une prépondérance de témoignages et de documents locaux. Puis deux salles sont consacrées à l'après-Compiègne, avec le transport vers les camps nazis et ce qui s'y passe, exclusivement à travers des témoignages.

Regards sur les effets potentiels des choix de l'exposition du fait historique

Le choix scénographique d'une mise en forme du fait historique établissant un parallèle avec le parcours d'un interné peut favoriser la compréhension par une possible identification. Néanmoins, cela peut aussi conduire à ce que la particularité historique du camp de Compiègne en tant que lieu de la mise en œuvre de la politique du MBF se fonde dans l'évocation du contexte et des conditions de vie dans le camp. De plus, si la place donnée à *l'avant-Compiègne* et à la contextualisation historique est dominante dans l'espace

du parcours, il est à noter que la fin du parcours comporte principalement des témoignages et présente la partie la plus empreinte d'émotion. Or, c'est par cela que le visiteur termine son parcours. L'émotion en tant que dimension sensible serait alors privilégiée, notamment par la confrontation à des témoignages et à des conditions de vie ; cela interpelle nécessairement le visiteur. Dès lors, on peut se demander si cela ne joue pas au détriment d'une compréhension plus précise des processus de surveillance et de maintien de l'ordre d'une population, et ce à quoi cela peut conduire.

Une présentation/mise en discours par l'intervenante pédagogique

Si, du fait historique à sa mise en exposition pour un parcours de visite, des choix sont perceptibles, une autre phase s'ajoute à cela lors des visites scolaires. En effet, lors de la visite, le groupe d'élèves est accueilli par l'intervenante pédagogique, dans le hall du Mémorial, qui leur fait une présentation. Cette présentation mérite arrêt et analyse, car elle contribue au cheminement évoqué. Le discours de l'intervenante ne vise pas uniquement à présenter le Mémorial ; des choix explicites le sous-tendent⁵. Ainsi, elle estime nécessaire d'insister sur le phénomène de la Résistance et sur le vécu des personnes qui sont passées dans le camp de Royallieu. Volontairement, elle mobilise l'émotion, en mettant en récit et en évoquant des aspects tragiques tels que la souffrance, l'enfermement, le trajet en train. Enfin, elle exprime une forme d'injonction à la vigilance et à la transmission d'une mémoire.

Ses propos sont organisés en plusieurs phases et de façon thématique. En introduction, le lieu est rapidement présenté et contextualisé comme étant un camp d'internement, en insistant sur la présence d'opposants politiques. Suit l'évocation de la Résistance, puis la présentation de la Gestapo et de la Milice, et de leurs méthodes pour démanteler les réseaux ; un développement assez long est

⁵ Choix identifiés par l'analyse de l'entretien mené avec cette intervenante.

consacré à la torture, ainsi qu'à la vie en prison. Toute cette partie concerne *l'avant-Compiègne* pour les prisonniers. À noter que le MBF, organe du commandement militaire allemand en France qui est à l'origine des pratiques répressives, n'est pas mentionné. Ce n'est qu'à ce moment que le camp apparaît dans le discours, en tant que lieu où se poursuit la détention après la prison, en distinguant le camp d'internement d'un camp de concentration, et en présentant la situation géographique du camp dans la ville. L'intervenante poursuit tout de suite avec *l'après-Compiègne*: les départs aléatoires des prisonniers, vers des destinations non connues pour eux; le trajet du camp jusqu'à la gare; le trajet en train dont la description est développée et imagée avec force détails en insistant sur la bestialité, l'inhumanité.

À ce moment de son discours, l'intervenante revient sur le Mémorial et sa « raison d'être », notamment en ce qui concerne le souvenir des personnes disparues, des personnes qui ont « donné leur vie pour qu'on soit libre aujourd'hui » (*propos enregistrés*). En rappelant des éléments du régime nazi, notamment le fait qu'à un moment donné Hitler ait été élu, elle appelle à la vigilance.

Dans ces propos, se perçoit nettement l'intention d'une complémentarité avec le parcours du Mémorial, en mentionnant des aspects peu développés tels que la Résistance, la spécificité du camp de Royallieu, les conditions des transports. On constate un discours qui accentue certains aspects, notamment ce qui touche aux dimensions difficiles autour de la souffrance, et en minore d'autres, comme le système de répression de la population mis en place, au risque de ne pas rendre le fait historique dans sa complexité.

Discussion

Au long de cette visite apparaissent des mises en forme successives, que ce soient des mises en récit, des mises en scène, des mises en discours. Cela implique des recompositions ou des reconfigurations, et dans ce processus il semble que des sélections soient à l'œuvre, sélections qui impliquent en contrepartie des *pertes*. Certes, dans l'analyse

des questionnaires renseignés par les élèves, d'un point de vue factuel, le camp de Royallieu semble bien identifié en tant que camp de transit, mais davantage spécifié par une fonction d'étape avant la déportation vers d'autres camps en Allemagne (ce qui est correct) que par sa fonction de lieu de mise en œuvre de la politique répressive de l'occupant nazi. Les élèves semblent très sensibles au lieu en lui-même, dans sa configuration, plutôt qu'au contexte historique et à la cause de la mise en place de ce camp. Les mécanismes de la politique de l'occupant allemand, qui aboutissent à conférer un rôle particulier au camp de Royallieu, apparaissent dans le parcours de visite, mais sont peu présents dans les réponses des élèves. Cet aspect complexe de la question semble disparaître.

Si l'analyse menée laisse penser que des valeurs sont mobilisées par la visite au Mémorial, le revers en est alors l'effacement de certains points: la contextualisation temporelle et les mécanismes de la politique de répression. Par ailleurs, si l'on considère que l'intention de la visite dans un cadre scolaire (déclarée par l'intervenante, et probablement partagée par les enseignants) est d'éveiller une vigilance chez ces jeunes, on peut penser qu'elle est probablement effective par l'intérêt qu'ils manifestent. Mais en termes d'enjeux éducatifs, la question à se poser est « *la vigilance, oui, mais à exercer comment ?* ». Si l'intention est *que cela ne se reproduise plus*, alors comment éviter que cela ne se reproduise plus? La réflexion des historiens s'avère utile sur ce point, historiens dont le métier est « *la quête obstinée* »⁶ des faits, en travaillant une mise à distance qui, sans exclure le sentiment et l'émotion, ouvre la voie à la pensée et à l'intelligence. Ainsi, Nelcy Delanoë, dans son ouvrage *D'une petite rafle provençale* montre comment, « *sans que l'on y ait prêté assez garde* »⁷, circulaires, fiches, listes, organismes divers, civils, individus ont, directement ou indirectement, permis que « *trop de personnes [aient] été tenues à l'œil, arrêtées, voire déportées* »⁸. Elle plaide pour un « *usage*

⁶ WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris: Fayard, coll. Pluriel, 2013, p. 167.

⁷ DELANOË Nelcy, *D'une petite rafle provençale*, Paris: Seuil, 2013, p. 207.

⁸ DELANOË Nelcy, *D'une petite rafle...*, p. 208.

attentif et vivant de l'Histoire» plutôt que pour un passé « *confiné à un muséal et consensuel "devoir de mémoire"* »⁹.

⁹ DELANOË Nelcya, *D'une petite rafle...*, p. 210.

Ramené à la réflexion proposée ici, cela renvoie à l'enjeu éducatif de l'étude scolaire de tels faits historiques : donner des moyens d'exercer cet usage attentif et vivant. Dans cette perspective, espace muséal et école peuvent indéniablement jouer des rôles complémentaires en faisant se croiser histoire scientifique, particularités d'un espace muséal mémoriel et didactique de l'histoire scolaire.

L'auteure

Maître de conférences en sciences de l'éducation
– didactique de l'histoire à l'Université Charles de
Gaulle – Lille 3

Membre du laboratoire Théodile-CIREL (EA 4354)

Catherine.souplet@univ-lille3.fr

Thèmes de recherches : étude de la discipline scolaire *histoire* à l'école élémentaire, apprentissages des élèves en histoire, visites scolaires dans des espaces muséaux.

Publications :

Une visite scolaire dans un mémorial : quels contenus d'apprentissages ? Recherches en Didactiques n° 20, Presses universitaires du Septentrion, 2016.

Apprendre en histoire à l'école élémentaire : analyse didactique de l'activité cognitivo-langagière en

classe (2012), Thèse de doctorat, Université de Lille 3. [En ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00945216/document>

Résumé

Cet article entre dans le cadre d'une recherche en didactique qui prend pour objet des situations de visites scolaires dans le Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu-Compiègne. Plusieurs aspects ont déjà été l'objet d'analyses dans d'autres articles : le statut des acteurs en jeu ainsi que l'identification de contenus d'apprentissage. La réflexion est ici poursuivie de façon complémentaire en étudiant plus particulièrement le cheminement qui va du fait historique à sa mise en exposition dans le Mémorial, puis la présentation faite par l'intervenante pédagogique, le tout contribuant à construire les contenus d'apprentissage pour les élèves.